

# Newsletter Haute-Garonne Numérique

février 2022

n°2

Réseau public, fibre pour tous

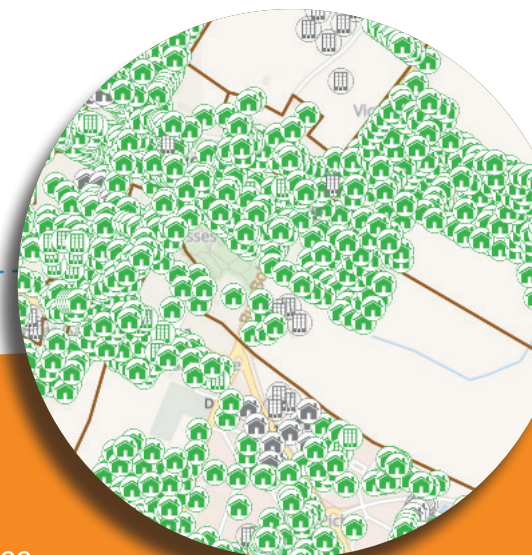
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, notre réseau de fibre optique a accueilli 10 000 abonnés supplémentaires. Cette dynamique prouve combien **l'accessibilité au très haut débit est attendue dans nos territoires**. Elle montre aussi que le déploiement et la commercialisation ont atteint, malgré les contraintes engendrées par la crise sanitaire, un rythme qui va nous permettre

d'atteindre l'objectif que le Conseil Départemental

de la Haute-Garonne et les intercommunalités ont fixé : **la fibre partout et pour tous en 2022 pour les hauts-garonnais**.

Dans les mois qui viennent je souhaite que **la co-construction nous avons entreprise** se poursuive et s'amplifie. C'est aussi une des conditions essentielles pour l'accomplissement de notre projet.

**Victor Denouvion,**  
Président  
de Haute-Garonne Numérique



## A LA UNE

Plus précise, plus intuitive,  
**une nouvelle carte du déploiement**



Le déploiement de la fibre optique se poursuit et sera achevé en 2022.

Pour savoir si une adresse est éligible à la fibre optique :

- Vérifiez sur [hautegaronnenumérique.fr](http://hautegaronnenumérique.fr) si la zone technique correspondante est ouverte à la commercialisation. Si ce n'est pas le cas, la carte vous renseignera sur la période d'ouverture.
- Tapez l'adresse et zoomer jusqu'à l'apparition des informations d'éligibilité.

IL FAUT LE SAVOIR : Lors d'une ouverture commerciale, tous les logements ne sont pas immédiatement éligibles à un abonnement. Le déploiement se poursuit en parallèle à la commercialisation.

# LE BAROMÈTRE

(au 17/02/2022)



**183 023**  
prises  
déployées



**172 805**  
prises  
commercialisables



**71 938**  
abonnés

## LES INFOS DU RÉSEAU



30 nouvelles zones techniques  
ouvertes à la commercialisation  
durant le premier trimestre 2022.



Avec un rythme de construction  
de 10 000 prises mensuelles,  
le taux de déploiement  
se maintient malgré les difficultés  
liées à la crise sanitaire.



Présidé par l'Etat et Haute-  
Garonne Numérique, un Comité  
de Coordination Départemental  
réunit l'ensemble des acteurs du  
numérique : collectivités, services  
de l'Etat, associations d'élus,  
opérateurs ... . Au-delà du travail en  
cours sur les réseaux mobiles, ce  
Comité va permettre d'approfondir  
la concertation sur les sujets  
relatifs au réseau cuivre et à la fibre  
optique.



Fin janvier 399 217 heures  
d'insertion et de formation avaient  
été proposées par les entreprises  
effectuant les études et les travaux  
de déploiement.

### Comment faire une déclaration de dommages réseaux ?

Toute personne, particulier ou professionnel, qui constate un dommage, visible depuis la voie publique, sur les infrastructures du réseau de fibre optique (*par exemple une détérioration sur un poteau, un câble ou une armoire*)... peut le signaler sur le **site [Dommage Réseau du groupe AltitudeInfra \(Fibre 31\)](https://www.dommage-reseaux.altitudeinfra.fr)**.

Ainsi la réparation sera plus rapidement enclenchée. Attention, tout incident ou panne sur une ligne personnelle doit être déclaré exclusivement auprès de l'opérateur. Merci pour votre coopération.

> [dommages-reseaux.altitudeinfra.fr](https://www.dommages-reseaux.altitudeinfra.fr)



Des escrocs tentent, malheureusement de profiter du déploiement de la fibre optique pour mettre en oeuvre des arnaques.

Le raccordement final sera uniquement réalisé par l'opérateur choisi et aucune société n'est mandatée pour réaliser une étude préalable d'éligibilité. **N'hésitez pas à nous signaler tous les incidents et les comportements abusifs.**

[www.hautegaronnenumérique.fr](https://www.hautegaronnenumérique.fr) - [contact@hautegaronnenumérique.fr](mailto:contact@hautegaronnenumérique.fr)